

Gaspillage et mauvaise gestion

Nous pourrions parler pendant une journée entière des 3 millions que Loto Canada distribue à mauvais escient et au petit bonheur la chance, malgré les prétentions du ministre qui le cite en exemple. De même, il faudrait un jour de débat pour parler de l'argent gaspillé par le gouvernement aux aéroports de Mirabel, de Pickering et même il faut bien le dire, de Calgary.

L'argent gaspillé et dilapidé par les sociétés de la Couronne, comme l'Énergie atomique du Canada Limitée avec son marché argentin, mériterait au moins un jour de débat, comme aussi l'argent gaspillé par le ministère des Travaux publics en locaux d'un prix exorbitant à Ottawa et à Hull. Malheureusement, nous n'avons pas assez de temps pour cela. Il ne reste plus assez de temps au terme de cette législature pour étaler les exemples de gaspillage et d'incompétence. Cependant mes collègues essaieront tantôt d'en parler.

Nous savons que personne n'est à l'abri d'une erreur, mais voilà dix ans que le gaspillage et la gabegie se perpétuent, que les rapports du Vérificateur général les condamnent mais que rien ne se fait pour redresser une situation que le Vérificateur général trouve particulièrement inquiétante. Cela l'opinion ne le comprend pas, et elle ne le pardonnera pas.

Et pour aggraver encore ces lourdes fautes de gestion, le gouvernement et le premier ministre en particulier se fichent du Parlement. Comme la Commission Lambert l'a dit dans son rapport provisoire, comme le Vérificateur général l'a dit à maintes reprises, le Parlement a perdu le contrôle des deniers publics. Et le gouvernement aussi, à n'en pas douter.

Aucun premier ministre de notre histoire n'a montré moins de respect ou d'égard envers notre institution, le Parlement, que le premier ministre actuel. Les députés se souviendront de cette parole célèbre, à savoir que nous les députés ne sommes plus rien dès que nous sommes à plus de 50 verges de la colline. Le premier ministre a pu dire ces mots dans un accès de colère, mais tout semble bien démontrer que c'est vraiment là son opinion. Il croit vraiment que la Chambre des communes n'a pas le droit de s'ingérer dans les affaires du gouvernement, que nous ne sommes pas assez compétents, que nous ne sommes rien, ce qui sous-entend que ceux qui nous ont élus ne sont pas très brillants non plus.

On se rend compte que c'est bien là l'opinion du premier ministre lorsqu'on voit le gouvernement recourir de plus en plus fréquemment à la motion de clôture. La semaine dernière seulement, le gouvernement avait en effet prévu une clôture des débats dans un projet de loi. Le gouvernement actuel a recours à la motion de clôture avec un tel enthousiasme que la semaine dernière le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) a poussé le ridicule jusqu'à proposer la clôture d'un débat qui avait déjà pris fin.

Si on ne nous donne ni le droit de surveillance ni le droit de contrôle parlementaire des dépenses du gouvernement, nous ne vivons pas vraiment dans une démocratie parlementaire. Les modifications que le premier ministre a apportées au Règlement peu après son arrivée au pouvoir ont fait disparaître les derniers vestiges d'autorité que le Parlement aurait pu exercer

sur la façon de dépenser du gouvernement actuel ou de tout autre gouvernement. Mais le premier ministre ne s'est pas contenté d'enlever toute autorité au Parlement relativement aux dépenses. Il ne s'est pas contenté non plus de modifier le Règlement pour que le Parlement ne puisse modifier du moindre centime les prévisions budgétaires du gouvernement. Il est allé par des voies hors de l'ordinaire jusqu'à empêcher le Parlement d'être même mis au courant des dépenses du gouvernement.

Je fais ici allusion à la façon dont les prévisions budgétaires sont transformées et manipulées pour en cacher la véritable envergure. J'ai déjà traité de cette question à la Chambre auparavant. J'ai déjà expliqué de quelle façon le gouvernement actuel cache ses véritables dépenses. J'ai dénoncé les faufuyants et la tenue de livres fondamentalement malhonnête qu'on utilisés les différents présidents du Conseil du Trésor qui se sont succédé pour tâcher de laisser croire au public canadien que le gouvernement contrôle vraiment ses dépenses et qu'il les réduit effectivement.

J'ai souligné comment le gouvernement emploie des sociétés de la Couronne pour dépenser d'énormes sommes d'argent—des milliards de dollars qui appartiennent aux contribuables canadiens et qui sont affectés à des dépenses que la Chambre devrait examiner et ensuite autoriser—qui, non seulement ne sont ni étudiées ni autorisées, mais ne sont même pas révélées à la Chambre pour sa gouverne. En 1968, le gouvernement a modifié le Règlement régissant la présentation des budgets de manière à ce que les prêts remboursés ne soient plus inscrits au chapitre des recettes, mais à celui des dépenses négatives. Si le gouvernement se servait de l'ancienne méthode comptable, qui était la bonne, le budget des dépenses de cette année serait supérieur de 244 millions de dollars à celui qui nous a été présenté. Cette année, le gouvernement présente un budget incroyable de 52.6 milliards de dollars. Ce qui est encore plus incroyable et effarant aux yeux de quiconque a à cœur le bien-être économique du pays, c'est que notre déficit de douze milliards de dollars dépasse de deux milliards le total des dépenses effectuées dans l'année où le gouvernement actuel a pris le pouvoir.

Mais ce n'est pas tout. Ces 52.6 milliards n'incluent pas le milliard et demi de dollars que Petro-Canada a dépensé. Ils n'incluent pas les centaines de millions dépensées par la Société pour l'expansion des exportations. Ils n'incluent pas les centaines de millions que la SCHL a dépensées ni les sommes versées en subventions à l'entreprise Syncrude. Il s'agit ici d'un genre de fonds de roulement. Ils n'incluent pas les sommes dépensées pour l'entretien des aéroports parce que le fonds de roulement des aéroports ne figure plus dans le budget des dépenses. Monsieur l'Orateur, les dépenses réelles dépassent de plusieurs milliards de dollars le chiffre que le gouvernement a rendu public. Cette façon de camoufler les dépenses du secteur public, de les cacher aux représentants élus des Canadiens, c'est-à-dire à la Chambre, est un exemple typique du suprême mépris qu'a le premier ministre pour le Parlement et notre démocratie parlementaire.